Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS180220204-DE

Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional
des Monts d'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 28 JANVIER 2020

N° BS JAN 28-04

Objet :

Participation à une coopération avec le Laos dans le cadre du projet KARST porté par la plateforme IFREEMIS

En deux mille vingt, le vingt-huit janvier à Jaujac à 17h30, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 40
Nombre de voix présentes et représentées :38
Nombre de suffrages exprimés :38
VOTES : Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation : 21 janvier 2020

Présents : Laurence ALLEFRESDE, Dominique ALLIX, Jean-Pierre ANCHISI, Patrick BAILLY, Jean-Daniel BALAYN, Patrick BOHLE, Joël BOYER, Gérard BROUILLARD, Lorraine CHENOT, Bernard CROS, Jean-Claude FLORY, Alain GIBERT, Gérard GOULLEY, Agnès HOCQUET Thierry LECLERC, Eric LESPINASSE, Isabelle MASSEBEUF, René SOULELIAC, Pierre TISSIER,
Représentés : Agnès AUDIBERT, Alain FEOUGIER, Virginie FERRAND, Sandrine GENEST, Raoul L'HERMINIER, Brieuc MEVEL, Thierry PALLOT,
Excusés : Jérôme DALVERNY, Nathalie ROUSSET

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a développé une expertise sur la valorisation du patrimoine géologique, sur la rédaction de stratégie de développement territorial intégré à partir des géopatrimoines et sur la procédure de labellisation et de réévaluation Géoparc mondial UNESCO.

Au printemps 2019, le Parc a rejoint la plate-forme d'expertise IFREEMIS notamment avec l'objectif de mettre à disposition à l'international les compétences acquises dans les Monts d'Ardèche.

La coopération entre territoires et les échanges internationaux sont au cœur de la logique de l'UNESCO dans le cadre de son programme pour les géosciences et les géoparcs. En 2018, à l'occasion de la procédure de renouvellement du label, les auditrices missionnées par l'UNESCO ont souligné à nouveau que cet aspect du label est impératif et qu'il a jusqu'à présent peu été mis en oeuvre dans les Monts d'Ardèche. La participation à la plateforme IFREEMIS doit concourir, parmi d'autres objectifs, à monter en puissance sur cette dimension internationale.

Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS180220204-DE

Porté par la plateforme IFREEMIS, le projet KARST s'inscrit dans la suite logique du développement touristique conduit par la Province de Khammouane au Laos depuis plus de dix ans en lien avec les collectivités françaises. Il consiste à accompagner la Province de Khammouane dans l'élaboration et la mise en place de politiques publiques en matière de gestion durable du patrimoine naturel. C'est une approche globale qui est visée appréhendant les enjeux de connaissance, conservation, protection à des fins de mise en valeur économique à long terme de ces espaces naturels sensibles.

La Province souhaite rendre plus attractif son territoire pour la population touristique asiatique et occidentale tout en gérant la fréquentation induite. Elle veut donc se doter d'une identité territoriale et mettre ainsi en lumière ses sites phares adossés au karst. Le label Géoparc représente en ce sens une réelle opportunité car la procédure de plan de gestion liée au label est un moyen de piloter et de maitriser son développement.

Face à l'échec de certaines destinations du Laos, fortement impactées par une fréquentation non maitrisée, l'enjeu pour la Province de Khammouane est, par l'obtention du premier label Géoparc mondial UNESCO du pays, de faire preuve d'exemplarité dans son développement touristique.

L'objectif du projet est de favoriser un échange d'expériences entre l'Ardèche et Khammouane dont les similitudes géologiques et patrimoniales sont indéniables sur la gestion et la valorisation de sites patrimoniaux.

Ses sous-objectifs sont :

- que les territoires ciblés (districts de Khum-Khan et Nakaï) obtiennent la labélisation Géoparc mondial UNESCO (la première du Laos),
- que les acteurs de la Province montent en compétences et qu'une capitalisation du projet soit possible pour une reconduction sur d'autres sites au Laos.
- à moyens termes, que le futur Géoparc laos et le Parc des Monts d'Ardèche puissent développer des liens de coopération via les instances de l'UNESCO et du réseau des Géoparcs mondiaux UNESCO.

Le territoire cible sera susceptible d'être ajusté en fonction des résultats du diagnostic initial et des enjeux de positionnement du territoire. La réserve naturelle de la Phou Him Poun sera vraisemblablement à intégrer en tout ou partie dans le projet.
Le projet valorise l'expertise française d'IFREEMIS sur les espaces karstiques, les patrimoines géologiques et les démarches UNESCO (Patrimoine mondial/Géoparc mondial), l'image des acteurs ardéchois à travers un partenariat et ouvre potentiellement des opportunités de développement pour des entreprises françaises (ingénierie des milieux souterrains et opérateurs touristiques).

Dans ce cadre global le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est appelé à apporter son expertise Géoparc mondial UNESCO dans la phase diagnostic, dans l'élaboration des préconisations pour l'élaboration du plan de gestion, dans le conseil pour l'identification de la structure de portage locale et dans l'appui à la mise en réseau avec d'autres Géoparcs en Asie.

Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS180220204-DE

Une enveloppe de l'ordre de 20 à 30 000€ pourrait être affectée à cette mission via des financements notamment de l'Agence Française de Développement.

Le bureau après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le principe d'une participation du Parc au projet KARST,
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Jaujac, le 28 janvier 2020, pour extrait conforme

La Présidente

L. Chenot

Lorraine CHENOT

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC

Envoyé en préfecture le 04/02/2020
Reçu en préfecture le 04/02/2020
Affiché le
ID : 007-250702388-20200128-BS180220204-DE